

HORTI-TRUC

W.H.PERRON 

FÈVES DES MARAIS (GOURGANE)



PLANTATION : les gourganes croissent bien dans un sol frais et doivent être semées le plus tôt possible (fin avril ou début mai), car les plants doivent avoir atteint leur maturité au début de l'été lorsque les jours et les nuits sont encore frais.

SOL : le sol doit être humide et bien drainé.

ESPACEMENT : semer les graines à 5 cm de profondeur, en rangs espacés de 75 cm à 90 cm, laissant 20 cm à 30 cm entre les plants.

CONSEIL DE CULTURE : La gourgane préfère les lieux ensoleillés et les sols frais et profonds. Les rendements dans les loams sont supérieurs à ceux en sols légers. La gourgane exige cependant de bonnes quantités de potassium disponibles. Le phosphore est surtout absorbé entre la troisième et la neuvième semaine.

RÉCOLTE : récolter lorsque les fèves semblent être gonflées. On les consomme dans les soupes ou divers plats chauds.